

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS À DESTINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CM2 RENTRÉE 2019

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous le calendrier des journées d'inscription en 6^{ème} pour la rentrée scolaire 2019, au collège Alphonse Karr.

L'inscription n'étant pas automatique, il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription à partir des imprimés ci-joints. Vous devez le rapporter personnellement au collège aux dates et horaires indiqués ci-dessous :

Si vous ne pouvez vous déplacer le jour indiqué pour l'école de votre enfant, vous pouvez venir sur un autre créneau horaire qui correspond à une autre école.

JOUR D'INSCRIPTION	PUBLIC CONCERNÉ	HEURES D'OUVERTURE
Mardi 11 juin	élèves de l'école des Arènes	de 9h00 à 11h45 et de 13h à 17h00
Jeudi 13 juin	élèves de l'école Petit Défend	
Mercredi 12 juin	Elèves de l'école Monge-Roustan	de 9h00 à 11h45
Vendredi 14 juin	élèves de l'école Ernest Camail	de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00
Lundi 17 juin	élèves de toutes les autres écoles*	

* Hors celles mentionnées dans le tableau

Les familles ayant formulé une demande de dérogation seront informées de la décision de M. l'Inspecteur d'Académie par le directeur (directrice) de l'école **le vendredi 14 juin. Elles pourront inscrire leur enfant en cas d'avis favorable le mardi 18 juin de 9h00 à 11h45 et de 13h à 17h00.**

La composition des classes de 6^{ème} sera réalisée à partir de considérations pédagogiques en liaison avec les enseignants des écoles. **Les demandes de convenance personnelle ne seront pas instruites.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Principal
 F. ESCALLIER-DURONT